

(N^o 147.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1849.

Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de loi qui ouvre au Budget des Dotations de l'exercice 1849 un crédit supplémentaire de 7,757 francs.

(Voir les N^{os} 297 et 300 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS ,

Le Sénat a renvoyé à la 2^e Commission qu'il a nommée dans sa séance du 6 juillet, le projet de loi qui alloue au budget des Dotations un crédit supplémentaire de 3,757 francs pour payer la pension accordée à M. Xavier Willems, par arrêté Royal du 17 mars dernier.

La démission de M. Willems, comme Conseiller de la Cour des Comptes ayant été acceptée par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 6 décembre 1848, cette pension prend cours à dater du premier janvier 1849.

Le crédit pétitionné pour rémunérer cet ancien et honorable fonctionnaire public, n'a fait naître aucune observation. Le projet a été admis à l'unanimité des membres présents de notre Commission, elle a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Au Budget des Dotations pour l'exercice 1849, il est porté à l'art. 7 du chap. IV une somme de 4,000 francs qui serait donc, si le Sénat donne son vote approbatif, portée à 7,757 francs.

FERD. SPITAELS.

L. ZOUDE.

Le Comte COGHEN, Rapporteur.